

L'équipe du Pour Parler de Paix se penche sur la question de la protection des droits humains. Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la déclaration universelle des droits de l'homme. 73 ans plus tard, ce texte fondateur, universel et essentiel pour la protection des droits humains continue de poser le cadre d'un idéal difficile à atteindre. Il suffit de pencher son regard sur l'actualité ou sur la première page d'un journal ou encore d'effleurer son smartphone pour constater que partout la protection fondamentale de la personne humaine et de sa dignité peine à se réaliser.

Participez vous aussi à la rédaction de notre revue trimestrielle: le Pour Parler de Paix Cette revue est rédigée par une partie de [notre équipe](#) de permanent-es et grâce à l'aide précieuse de nos volontaires. Vous voulez rejoindre l'équipe de rédaction? Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet? Contactez Mila Gatti : [mila.gatti@justicepaix.be](mailto:mila.gatti@justicepaix.be) Vous souhaitez recevoir ce feuillet en version papier?

Le Pour Parler de Paix est disponible en version PDF gratuitement sur notre [site internet](#). Vous pouvez également recevoir la revue en version papier à votre domicile en vous [abonnant ici](#).